

Ville de Landivisiau - Séance du 28 février 2019 - n° 2019/100

MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL - INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Madame Laurence CLAISSE, Maire, rappelle que Monsieur Louis POULIQUEN, Conseiller municipal de la liste « *Union citoyenne pour Landivisiau* », installé dans ses fonctions le 5 avril 2014, est décédé le 1^{er} janvier 2019.

CONSIDERANT l'article L. 270 du Code Electoral qui stipule que le candidat sur cette liste venant immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer ce conseiller,

VU l'arrêté préfectoral du 26 mars 2014 publiant l'état récapitulatif des candidatures enregistrées dans la commune pour le second tour des élections municipales et communautaires (scrutin du 30 mars 2014), Monsieur Yves BONEZIA est le candidat suivant,

VU le courrier en date du 29 janvier 2019 par lequel Monsieur Yves BONEZIA a fait part de sa décision de démissionner de son poste de Conseiller municipal,

CONSIDERANT cette démission, la candidate suivante de la liste, Madame Anne-Christine DUQUESNOY, est appelée à siéger au Conseil municipal en application de l'article L. 270 du Code Electoral,

VU le courrier en date du 7 février 2019 par lequel celle-ci a démissionné,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE :

- des démissions de Monsieur BONEZIA et Madame DUQUESNOY,
- de l'installation de Monsieur Dominique UGUEN en qualité de Conseiller municipal, candidat suivant de la liste « *Union citoyenne pour Landivisiau* »,
- de la modification du tableau du Conseil municipal transmis à Monsieur le Préfet tel qu'annexé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 28 février 2019

**Le Maire,
Laurence CLAISSE.**



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 13... 03... 2019

Et de la publication, le... 13... 03... 2019

Fait à Landivisiau, le... 13... 03... 2019

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL